



# *Invitation aux artistes*

Les artistes professionnel.le.s francophones du Nouveau-Brunswick qui désirent travailler à des projets artistiques en milieu scolaire sont invité.e.s à s'inscrire à la banque d'artistes du programme GénieArts. Dès septembre 2005, le programme GénieArts sera ouvert à toutes les écoles francophones de la province. Depuis cinq ans, le programme n'était présent que dans les écoles du sud-est du Nouveau-Brunswick. La responsabilité du programme GénieArts incombera désormais au ministère de l'Éducation du N.-B., avec le concours du Secrétariat à la Culture et au Sport. GénieArts remplacera le programme «Artiste en milieu scolaire» car il est considéré plus apte à mener aux résultats d'apprentissage recherchés. GénieArts recevra son financement du ministère de l'Éducation, du Secrétariat à la Culture et au Sport et des Caisses populaires acadiennes.

## **Le programme GénieArts aspire à :**

- offrir aux jeunes la possibilité de travailler avec des artistes chevronnés tout en participant activement à des projets artistiques dans le cadre de leurs apprentissages des matières académiques ;
- développer une meilleure appréciation de la culture et des arts et faire connaître les artistes du milieu ;
- éveiller la créativité de tous les élèves, pas seulement des plus talentueux ou des plus doués, et favoriser l'exploration en encourageant les mélanges et les emprunts aux différentes disciplines artistiques.

## **Ce qu'il faut savoir :**

- Les projets GénieArts font place à un large éventail de formes d'art (musique, arts visuels, écriture, théâtre, cinéma, danse, etc.) ;
- L'artiste et l'enseignant.e travaillent en étroite collaboration à la **planification** et à la **réalisation** du projet afin d'assurer que l'activité artistique corresponde à des objectifs d'apprentissage reliés aux matières académiques ;
- Un.e artiste peut proposer une idée de projet à un.e enseignant ou une équipe d'enseignant.e.s, mais le projet devra être développé en collaboration avec l'enseignant.e. Plusieurs rencontres avec les élèves peuvent être nécessaires pour parvenir à cerner comment la discipline artistique choisie sera exploitée pour atteindre le résultat d'apprentissage visé. Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit pas de cours d'art mais d'expériences en création artistique permettant aux élèves d'approfondir des notions reliées aux matières académiques. Il va de soi que l'enseignant.e peut donner des conseils pédagogiques à l'artiste pour l'aider à mener à bien son projet ;

- Les projets multidisciplinaires (collaboration d'artistes de différentes disciplines) sont admis ;
- Chaque district disposera de 30 000 \$ pour des projets de 600 \$ à 5 000 \$ ;
- Les propositions de projet seront évaluées par un comité de sélection au début du mois de novembre.
- **L'artiste ne reçoit pas de cachet pour développer l'idée de projet avec l'enseignant.e ou l'équipe d'enseignant.e.s. La rémunération, selon la grille ci-dessous, débutera au moment de l'acceptation et de l'exécution du projet seulement.**

Grille de rémunération des projets GénieArts

**50 \$** la session d'animation (60 à 75 minutes) en salle de classe ;

**40 \$** la rencontre de planification (60 minutes) avec l'enseignant.e ou l'équipe d'enseignant.e.s qui travaillent en collaboration

**20 \$** l'heure pour la préparation du matériel, avec une limite de 40% du temps d'animation en salle de classe. Par exemple, si l'artiste donne 10 sessions en salle de classe, il ou elle pourra réclamer 4 heures de préparation du matériel. Cette somme sera accordée selon les besoins du projet et à la discrétion de l'école.

**8,25 \$** repas du midi

**32¢ km** si le lieu de l'atelier est à plus de 20 km de la maison (40 km/aller et retour)

Si ce programme vous intéresse, veuillez remplir le formulaire en annexe et envoyer toutes les informations demandées à l'adresse suivante avant le **15 juillet 2005.**

Monsieur Desmond Maillet  
 Secrétariat à la Culture et au Sport  
 C.P. 6000  
 Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Pour plus d'information, communiquer avec Berthe Thériault au (506) 854-3463, Desmond Maillet au (506) 453-2657 ou avec Monique Richard au (506) 858-4020.

Afin de mieux découvrir le concept du programme GénieArts, vous pouvez visiter le site web GénieArts des districts 01 et 11 au <http://geniearts.nbed.nb.ca> ou celui du programme national au [www.geniearts.ca](http://www.geniearts.ca)



## OFFRE DE SERVICE (Artiste)

Nom de l'artiste : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_ courriel : \_\_\_\_\_

Artiste professionnel OUI \_\_\_\_\_ NON \_\_\_\_\_

Domaine artistique : \_\_\_\_\_

Médium(s) utilisé(s) : \_\_\_\_\_

Niveau scolaire avec lequel vous désirez travailler : \_\_\_\_\_ primaire (mat. à 8<sup>e</sup> année)  
\_\_\_\_\_ secondaire (9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup>)  
\_\_\_\_\_ aucune préférence

Grandes régions où vous demeurez et pouvez offrir des ateliers :

District 01 – Sud-est	_____
Fredericton	_____
St-Jean	_____
District 03 - Madawaska	_____
Grand-Sault	_____
Restigouche-ouest	_____
District 05 – Restigouche	_____
Chaleur	_____
District 09 – Péninsule acadienne	_____
District 11 – Sud-est	_____
Miramichi	_____

Donnez un exemple de comment vous pourriez exploiter un objectif d'une matière académique par le biais des arts.

---

---

---

---

Avez-vous de l'expérience d'animation avec des groupes de jeunes ? Si oui, précisez.

---

---

---

---

Veillez faire parvenir votre offre de service avant le **15 juillet 2005** à l'adresse ci-dessous afin de faire partie de la banque d'artistes qui sera diffusée dans les écoles

Monsieur Desmond Maillet  
Secrétariat à la Culture et au Sport  
C.P. 6000  
Fredericton (N.-B.)  
E3B 5H1

**Prière d'ajouter votre CV à ce formulaire si vous ne figurez pas au Répertoire de l'AAAPNB ou sur la liste du conseil des arts du N.-B.**